Élections CAP n°3 Secrétaires d'Administration



Franck AMAR



Jacqueline BERAUD



Sylvie CHARLES



Clément DIBLING AUBRY



Sonia LEMJID



Céline RATIN



Mélanie MEU BARBESSON



Hélène SAMSON

3 bonnes raisons de voter pour l'UNSA

1 Des femmes et des hommes engagés

Voter UNSA, c'est choisir des représentants investis dans leur métier, proches de votre quotidien et engagés à vos côtés.

2 Un syndicalisme libre et responsable

Choisir l'UNSA, c'est faire le choix d'une organisation autonome, qui porte un dialogue social moderne et responsable pour défendre notre institution et ses personnels.

3 Des services concrets et modernes

Applications, simulateurs, guides, portail numérique… L'UNSA innove pour vous informer, vous accompagner et vous simplifier le quotidien.

L'UNSA négocie et revendique pour vous !

Nos revendications pour les secrétaires d'administration

- Ouvrir des accès diversifiés au corps des Secrétaires d'administration de la CDC : concours, promotion et avancement, avec un minimum de 60 postes par an pour les années à venir (nombre de postes à éventuellement reconsidérer en fonction des départs effectifs).
- Recrutement par concours interne B : 50 postes par an.
- Des avancements en classe supérieure portés de 18 % à 20 % : 2/3 par examen professionnel, 1/3 pour les promotions.
- Des avancements en classe exceptionnelle portés de 18 % à 20 % : 1/3 pour les promotions, 2/3 par examen professionnel.
- Favoriser les promotions en catégorie A : 2/3 par examen professionnel, 1/3 par promotions au choix.
- Ouvrir environ 30 postes par an dédiés aux concours de catégorie A par spécialité.

Mesures spécifiques PFT

- Créer un plancher d'augmentation à 9 % et un plafond à 16 % sur 3 ans.
- Obtenir une augmentation de la PFT en cas de changement de corps à 20 % et à 15 % en cas de changement de grade.
- Augmenter de 8 % minimum la PFT lors d'une mobilité.
- Révision annuelle des grilles PFT nouvel entrant.

Nos revendications communes aux fonctionnaires

- Soutien de la revendication de l'UNSA au niveau national concernant l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation des grilles indiciaires.
- Permettre l'intégration des fonctionnaires en détachement au terme de la première année.
- Être force de proposition, pour le moment venu, renégocier, à la fois les lignes directrices de gestion (LDG) de Promotion/ Avancement et les LDG Mobilités.
- Mettre en place une pré-commission de promotion au choix, en y associant les organisations syndicales.
- S'assurer que chaque agent bénéficie d'un retour RH en cas de proposition pour une promotion ou un avancement.
- Respecter l'interclassement de promotion/ avancement après mobilité.
- Assurer un recrutement régulier et équilibré de personnels bénéficiant de la RQTH dans l'ensemble des grades et corps de la Fonction publique.

Santé et Prévoyance

- Améliorer la participation de l'employeur.

L'UNSA, engagée à vos côtés

2027 – 2030, ensemble on continue !

Retrouvez toutes nos infos et nos applications sur notre portail